|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMBASSADE DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* | C:\Users\SECRATARIAT\Downloads\IMG-20210723-WA0031.jpg |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

# 47ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

**EXEMEN DU RAPPORT DE LA NORVEGE**

DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE

 ***Genève, 04 novembre 2024***

 ***9h-12h30***

**Monsieur le Président**,

Le Togo souhaite la cordiale bienvenue à la délégation norvégienne et la remercie pour la présentation de son rapport.

Mon pays salue les avancées notables observées depuis son dernier passage devant le groupe de travail de l’EPU.

Toutefois, dans un esprit de dialogue constructif, nous faisons les recommandations suivantes :

1. **Ratifier les différentes conventions à savoir : le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ainsi que le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;**
2. **Inscrire le droit à l’éducation dans la législation et adopter une loi rendant l’enseignement préscolaire et scolaire gratuit ;**
3. **Inscrire dans le droit interne la définition du terme « apatride » consacrée par la Convention relative au statut des apatrides et d’établir une procédure spéciale de détermination du statut d’apatride assortie de responsabilités institutionnelles.**

Pour terminer, le Togo souhaite à la Norvège un examen couronné de succès.

**Je vous remercie !**